

Conseil communautaire du 19 février 2019

Compte rendu des délibérations

Assemblée convoquée en session ordinaire

Sous la présidence de Jean-Olivier GEOFFROY

Secrétaire de séance : MR BEGUIER

<i>Nombre de délégués communautaires en fonction</i>	57
<i>Présents</i>	47
<i>Pouvoirs</i>	3
<i>Votants</i>	50

57 Conseillers communautaires en exercice

47 Conseillers communautaires présents :

Mmes BERTHOME, CHEMINET, COLAS, COQUILLEAU, DECELLE, DELAGRANGE, MEMIN, MOUSSERION, NOIRAUT, PHELIPPON, SENNAVOINE, SURREAUX, TEXEDRE, TOULAT-PAILLAT, MM. AUDOUX, AUGRIS, BELLIN, BOCK, BOSSEBOEUF, BOUHIER, CARDIN, COOPMAN, DAVID, GALLAIS, GAUTHIER, GEOFFROY, JALADEAU, LECAMP, METAYER, NEEL, PAIN, PEIGNE, PIN, PORCHET, PROVOST, RENGEARD, RIGNAULT, ROCHER, RODIER, SAUVAITRE, SOUBIROUS, TERRANOVA, THEVENET, membres titulaires MM LATU, GROLLIER, PASQUET et Mmes CHARTIER, membres suppléants.

12 conseillers communautaires absents dont :

4 Conseillers communautaires absents suppléés :

M. PENY, suppléé par L-M GROLLIER

M. SAUMUR, suppléé par M. CHARTIER

M. SENECHÉAU, suppléé par R. LATU

M. VERGEAU, suppléé par J-M PASQUET

4 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoir :

M. GIRARDEAU, donne pouvoir à P. BELLIN

Mme. LEGRAND, donne pouvoir à J-F RENGEARD

M. PENINON donne pouvoir à V. BEGUIER

4 Conseillers communautaires excusés :

Mmes COUTURIER, VERGNAUD et MM. GENTILS, GEOFFRET

51 Conseillers communautaires votants

Projets de délibérations :

➤ Ressources humaines

Rapporteur : Monsieur Porchet

19/02/2019 1	ADOPTION du tableau des effectifs à compter du 1 ^{er} janvier 2019	unanimité
19/02/2019 2	CREATION des postes suivants : - 1 Adjoint technique à temps complet - 1 Adjoint administratif à temps complet - 1 Animateur Principal 1 ^{ère} classe à temps complet	unanimité

➤ Finances

Rapporteur : Monsieur COOPMAN

19/02/2019 3	<p>VALIDATION des différentes participations des communes non membres de l'EPCI pour l'utilisation du gymnase du collège de Gencay :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Elèves</th> <th>Participation 2019</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Communauté</td> <td>307</td> <td>36 513,09 €</td> </tr> <tr> <td>Gizay</td> <td>23</td> <td>2 735,51 €</td> </tr> <tr> <td>Villedieu du Clain</td> <td>69</td> <td>8 206,53 €</td> </tr> <tr> <td>Vernon</td> <td>35</td> <td>4 162,73 €</td> </tr> <tr> <td>Usson du Poitou</td> <td>2</td> <td>237,87 €</td> </tr> <tr> <td>Roches Prémaries</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Andillé</td> <td>6</td> <td>713,61 €</td> </tr> <tr> <td>Aslonnes</td> <td>6</td> <td>713,61 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>448</td> <td>53 282,95 €</td> </tr> </tbody> </table>		Elèves	Participation 2019	Communauté	307	36 513,09 €	Gizay	23	2 735,51 €	Villedieu du Clain	69	8 206,53 €	Vernon	35	4 162,73 €	Usson du Poitou	2	237,87 €	Roches Prémaries			Andillé	6	713,61 €	Aslonnes	6	713,61 €	Total	448	53 282,95 €	unanimité
	Elèves	Participation 2019																														
Communauté	307	36 513,09 €																														
Gizay	23	2 735,51 €																														
Villedieu du Clain	69	8 206,53 €																														
Vernon	35	4 162,73 €																														
Usson du Poitou	2	237,87 €																														
Roches Prémaries																																
Andillé	6	713,61 €																														
Aslonnes	6	713,61 €																														
Total	448	53 282,95 €																														
19/02/2019 4	<p>PROCLAMATION des membres de la commission d'appel d'offres :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Membres titulaires</i></th> <th><i>Membres suppléants</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Rémy COOPMAN</td> <td>- Vincent BEGUIER</td> </tr> <tr> <td>- Gilbert JALADEAU</td> <td>- Jean-Marie PEIGNÉ</td> </tr> <tr> <td>- Guy SAUVAÏTRE</td> <td>- Robert BOUHIER</td> </tr> <tr> <td>- Bernard PORCHET</td> <td>- François BOCK</td> </tr> <tr> <td>- Thierry NEEL</td> <td>- Jean-Claude GAUTHIER</td> </tr> </tbody> </table>	<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>	- Rémy COOPMAN	- Vincent BEGUIER	- Gilbert JALADEAU	- Jean-Marie PEIGNÉ	- Guy SAUVAÏTRE	- Robert BOUHIER	- Bernard PORCHET	- François BOCK	- Thierry NEEL	- Jean-Claude GAUTHIER	unanimité																		
<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>																															
- Rémy COOPMAN	- Vincent BEGUIER																															
- Gilbert JALADEAU	- Jean-Marie PEIGNÉ																															
- Guy SAUVAÏTRE	- Robert BOUHIER																															
- Bernard PORCHET	- François BOCK																															
- Thierry NEEL	- Jean-Claude GAUTHIER																															
19/02/2019 5	<p><i>MODIFICATION des statuts communautaires en compétences supplémentaires en modifiant le point 3 en matière de culture comme suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements suivants :</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ecole de musique intercommunale « la Cendille » à Gençay</i> • <i>Cinéma de Civray</i> <p><i>MODIFICATION des statuts communautaires en compétences obligatoires en modifiant le point 3 relatif à la GEMAPI comme suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement sur les missions 1°/2°/5° et 8°.</i> 	unanimité																														

	<p><i>MODIFICATION des statuts communautaires en compétences supplémentaires en insérant un article en fin de statuts comme suit :</i></p> <p><i>« A la demande de ses communes membres, la communauté de communes peut intervenir sur des opérations de maîtrise d'ouvrage délégué, en application des dispositions législatives et réglementaires fondant la participation juridique technique et financière de l'établissement public. Cette délégation de maîtrise d'ouvrage fera l'objet d'une convention spécifique à chaque opération ».</i></p> <p>SOLLICITATION de l'approbation par les communes membres</p>	
--	--	--

➤ **Contractualisation**

Rapporteur : Monsieur Jaladeau

19/02/2019 6	ADHÉSION à LEADER France pour 2019 pour la somme de 600 €	unanimité
19/02/2019 7	VALIDATION de la modification du budget et du plan de financement de l'ingénierie « Animation et Gestion LEADER »	unanimité

➤ **Développement économique**

Rapporteur : Monsieur Béguier

19/02/2019 8	VALIDATION du prix de vente à 7€ HT/m² à la société SA Gençay Béton pour les parcelles sections : AI n°682 et 685 d'une contenance de 10 000m ²	unanimité
19/02/2019 9	ADHÉSION ET PARTICIPATION au fonctionnement de l'association Initiative Vienne pour l'année 2019 à hauteur de 4250 €	unanimité
19/02/2019 10	APPROBATION des dispositions de la convention et de ses annexes pour le SRDEII avec la Région Nouvelle Aquitaine	unanimité

➤ **Logement et cadre de vie**

Rapporteur : Monsieur Geoffroy

19/02/2019 11	AUTORISATION à signer la convention pour l'année 2019. VALIDATION de la contribution pour l'année 2019 à hauteur de 7 123 € pour l'ADIL86	Pour : 47 Contre : 1 Abstention : 2
19/02/2019 12	AUTORISATION à signer la convention « Point Habitat » avec SOLIHA 86 VALIDATION de la contribution pour l'année 2019 à hauteur de 9 112 € pour SOLIHA 86	unanimité

➤ **Tourisme**

Rapporteur : Monsieur Geoffroy

19/02/2019 13	VALIDATION de l'adhésion de la communauté de communes du Civraisien en Poitou auprès d'ABBATIA pour un montant de 50€ en 2019.	unanimité
------------------	--	-----------

➤ **Bâtiments et rivières**

Rapporteur : Monsieur Geoffroy

19/02/2019 14	<p>VALIDATION des avenants pour les lots 3, 4 et 8 dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien lycée Odile Pasquier à Couhé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Lot N°3 avec l'entreprise COTE PLAFOND pour un montant de 2 885.50 € HT ○ Lot N°4 avec l'entreprise DUMUIS pour un montant de 1 702.15 € HT ○ Lot N° 8 avec l'entreprise MARCHET pour un montant de 1 209 € HT <p>AUTORISATION de signer les avenants avec les netreprises concernées</p> <p>VALIDATION du nouveau montant du marché à hauteur de 488 076.66 € HT</p>	unanimité
------------------	--	-----------

➤ **Urbanisme**

Rapporteur : Monsieur Pain

19/02/2019 15	<p>VALIDATION de la modernisation du contenu du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur l'ensemble des articles R.151-1 à R.151-55 du Code de l'urbanisme</p> <p>INDIQUE que la présente délibération fera l'objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un affichage au siège - d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé - publication au Recueil des actes administratifs 	unanimité
19/02/2019 16	<p>VALIDATION des modalités de la mise à disposition au public de la modification simplifiée du plan local de CIVRAY :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture d'un registre - mise à disposition au public du dossier et des pièces qui l'accompagnent <p>INDIQUE QUE ces modalités seront portées à la connaissances du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par affichage, en mairie de Civray et au siège de la communauté de communes - Par publication de cet avis dans un journal diffusé dans le Département 	unanimité
19/02/2019 17	<p>VALIDATION des modalités de la mise à disposition au public de la modification simplifiée du plan local de SAVIGNE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture d'un registre - mise à disposition au public du dossier et des pièces qui l'accompagnent <p>INDIQUE QUE ces modalités seront portées à la connaissances du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par affichage, en mairie de Savigné et au siège de la communauté de communes <p>Par publication de cet avis dans un journal diffusé dans le Département</p>	unanimité

➤ **Enfance/jeunesse**

Rapporteur : Monsieur Jean-Olivier Geoffroy

19/02/2019 18	AUTORISATION de signer la convention d'utilisation du collège André Brouillet pour l'accueil de loisirs ACCEPTATION des tarifs indiqués pour 2019 : 22 €/jour, pour 2020 : 22,22 €/jour et pour en 2021 : 22,44 €/jour.	unanimité
------------------	--	-----------

➤ **Culture et sport**

Rapporteur : Monsieur Jean-Olivier Geoffroy

19/02/2019 19	AUTORISATION de signer la convention avec le Département pour le Schéma Départemental des Ecoles de Musique 2018-2021.	unanimité
------------------	--	-----------

Fait et affiché le 21 février 2019.

**Le Président,
Jean-Olivier GEOFFROY**

